

COMMUNIQUÉ

Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à Brampton, Richmond Hill et Vaughan pour les aider à mesurer les résultats en matière de développement durable

Le 24 mars 2011, Brampton, Richmond Hill et Vaughan, Ont. – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et Julian Fantino, ministre d'État (Aînés), ont annoncé aujourd'hui l'octroi d'une subvention du Fonds municipal vert^{MC} (FMV) aux villes de Brampton, Richmond Hill et Vaughan. Le financement de 85 000 \$ servira à l'élaboration de lignes directrices sur le développement durable pour les projets d'aménagement et de réaménagement.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a déclaré M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit le ministre Fantino. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont Brampton, Richmond Hill et Vaughan, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. » “

Les trois municipalités effectueront une étude communautaire et élaboreront des lignes directrices sur le développement durable qui serviront de base aux processus que leurs conseils utiliseront pour examiner les nouveaux projets d'aménagement et de réaménagement.

Au cours de la première étape, la Ville de Brampton élaborera des lignes directrices sur le développement durable de collectivité. Ces lignes directrices mettront l'accent sur la planification et la conception de collectivités durables à différentes échelles, depuis les secteurs de plans secondaires jusqu'aux plans de situation en passant par les plans communautaires à grande échelle (plans d'épannelage ou tertiaires, et plans de voisinage). Les lignes directrices porteront sur des questions comme l'utilisation efficace et appropriée des terrains; la création de collectivités et de quartiers compacts, complets et reliés; la protection du patrimoine bâti; l'utilisation efficace de l'eau, de l'énergie, des matériaux de construction et d'autres ressources; et l'amélioration de la santé publique grâce à des formes urbaines adaptées. Les lignes directrices renfermeront également une liste détaillée des mesures, des pratiques et des stratégies politiques possibles de développement durable et orienteront l'élaboration future de mesures et de paramètres pour la mise en œuvre, comme des normes de conception de rechange.

La deuxième étape, dirigée par la Ville de Vaughan, mettra à l'essai les paramètres proposés pour s'assurer que les niveaux de rendement accrus et requis sont faisables et solides et déboucheront sur des gains mesurables au chapitre du développement durable. La Ville s'attachera en particulier à confirmer les paramètres appropriés et les minimums pertinents pour

assurer des réductions de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Le consultant de la Ville tiendra des ateliers avec le personnel municipal, consultera les intervenants et coordonnera un examen par des pairs de l'extérieur pour recommander les mesures de rendement les plus pertinentes et prévoir les résultats de l'utilisation systématique de ces mesures dans les municipalités.

Les employés municipaux présenteront un rapport final à leurs conseils municipaux respectifs, qui adopteront les lignes directrices ou les intégreront dans leur cadre de réglementation en place.

Le projet devrait réduire les répercussions environnementales des nouveaux projets d'aménagement et de réaménagement, en encourageant plus particulièrement des baisses mesurables de la consommation d'énergie et des émissions de GES pour les nouveaux aménagements dans les municipalités. Les paramètres élaborés grâce à l'étude aideront également les municipalités à surveiller les changements dans des facteurs comme la consommation d'eau, l'utilisation des véhicules, la production de matières résiduelles et la production d'énergie renouvelable.

« Les Villes de Brampton, Vaughan et Richmond Hill adhèrent aux principes de développement durable. Ces principes jettent les bases de la création de collectivités dynamiques et en bonne santé qui protègent nos cadres bâtis et naturels », a déclaré la mairesse de Brampton, Susan Fennell.

« Nous nous réjouissons de la contribution de la FCM et du gouvernement fédéral qui nous aidera à atteindre notre objectif en matière de développement durable. Nous sommes ravis de travailler avec nos partenaires municipaux et d'autres intervenants qui ont grandement contribué à l'avancement de ce projet, a expliqué le maire de Vaughan, Maurizio Bevilacqua.

« Ce partenariat de collaboration et la généreuse subvention aideront à élaborer une série cohérente de lignes directrices au-delà de nos trois municipalités et partout en Ontario pour faire de nos villes des endroits plus durables où vivre », a mentionné le maire de Richmond Hill, Dave Barrow.

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Ville de Brampton

Gordon Smith
Gestionnaire, Communications avec les médias
Ville de Brampton
Tél. : 905 874-3426
Courriel : gordon.smith@brampton.ca
www.brampton.ca

Ville de Richmond Hill

Paul Freeman, MCIP, urbaniste professionnel accrédité
Gestionnaire des politiques
Ville de Richmond Hill
Tél. : 905 771-2472
Courriel : pfreeman@richmondhill.ca
www.richmondhill.ca

Ville de Vaughan

Madeline Zito
Directrice, Communications générales
Ville de Vaughan
Tél. : 905 832-8585, poste 8027
Courriel : madeline.zito@vaughan.ca
www.city.vaughan.on.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613 907-6399
Télé. : 613 244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv

Ressources naturelles Canada

Richard Walker
Directeur des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 992-4447